

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Du 07 novembre 2017

Inspection Education
Nationale
Sud entre deux mers

Téléphone :
05.57.57.35.38

Mél :
ce.0333384z@ac-bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

PARTICIPANTS :

présent excusé

			présent	excusé
M.	Thierry BERTHOU	Inspecteur de l'éducation nationale		X
Mme	Maryline RIVIERE	Directrice	X	
Mme	Magali LARRE	Enseignante	X	
Mme	Christine FORGUE	Enseignante	X	
Mme	Justine CLAY	Enseignante	X	
Mme	Catherine RIDEL	Psychologue scolaire	X	
M.	Philippe PATANCHON	Maire	X	
M.	Jean-Loup DUTREUILH	Conseiller municipal	X	
Mme	Corinne VASQUEZ	Conseillère municipale	X	
M.	Arnaud BOUEY	Cuisinier restaurant scolaire	X	
Mme	Angélique GAURY	Coordinatrice périscolaire CVLV	X	
Mme	Marine LALANNE	Représentante parents d'élèves	X	
Mme	Gaëlle LESFARGUES	Représentante parents d'élèves		X
Mme	Virginie MANTERO	Représentante parents d'élèves		X

PROCÈS VERBAL

1. Présentation des membres du Conseil

Tour de table des participants. Rappel des attributions du Conseil d'école.

2. Résultats des élections

Élection des représentants des parents d'élèves le vendredi 13 octobre 2017.

1 liste de 3 candidatures.

143 inscrits / 76 votants dont 16 blancs ou nuls / 60 exprimés / Taux de participation : 53,15%

Elues titulaires : Mme LALANNE, Mme LESFARGUES, Mme MANTERO

Pas de suppléant.

3. Règlement intérieur

Lecture et discussion autour des modifications apportées.

Les deux annexes déjà présentes auparavant (Charte de la Laïcité et PPMS) sont conservées.

Le Conseil d'Ecole approuve et valide le règlement intérieur pour l'année 2017-2018.

Le règlement accompagné des 2 annexes sera distribué aux familles ainsi que le coupon d'approbation à retourner signé par les parents.

Questions des parents : Les horaires des récréations sont-ils fixes ? Y a-t-il une récréation avant le repas ?

Chaque classe dispose d'un créneau défini en début d'année, mais ces créneaux peuvent parfois être modifiés en fonction des activités de la classe.

4. Effectifs

76 élèves : 29 PS - 22 MS - 25 GS répartis en 3 classes : 25 PS - 4 PS + 22 MS - 25 GS.

Questions des parents : Etre au courant des remplaçants quand cela peut être anticipé.

Quand les remplacements peuvent être anticipés, les enseignantes préviennent les parents. Cependant, les remplacements ne sont connus que le matin-même. Il n'y a pas eu d'absence d'enseignantes depuis le début de l'année. Les seuls remplacements concernent la classe des PS-MS pour les décharges de direction certains mercredis matins. Un mot a été transmis aux familles dans le cahier de correspondance dès la rentrée de septembre pour les en informer.

5. Temps périscolaires

Restaurant scolaire :

Questions des parents : Est-il possible qu'un enfant soit puni et ne puisse pas manger une partie du repas ? ou manger chaud ?

Oui, un enfant peut être puni lorsqu'il perturbe mais il n'est pas privé de repas. Les enfants peuvent être mis au coin. Nouveau système mis en place car certains enfants de maternelle se révèlent perturbateurs (système de croix avec motif de la croix et courrier en fin de mois aux parents)

Beaucoup de bruit à la cantine : Des solutions sont recherchées.

TAP : menés en Période 1 avec les GS (2 groupes). En Période 2 : GS + MS pour lesquels le temps de repos ne s'avère plus indispensable. Possibilité d'alternance sur la semaine sieste/TAP offerte aux familles (3 groupes).

Pour préparer la rentrée 2018, un courrier du DASEN relatif à l'organisation de la semaine scolaire a été envoyé aux mairies (et dans les écoles) accompagné d'une « Fiche méthode ».

La consultation du Conseil d'école est à l'initiative de la commune.

La proposition d'organisation de la semaine scolaire est conjointe à la commune et au conseil d'école.

Questions des parents : Les TAP sont-ils reconduits l'année prochaine, si pas de réponse à ce jour, quand le saura-t-on ?

Discussion en cours pour la Communauté de Communes. Le débat reste ouvert. Le Maire rappelle l'historique de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La Municipalité fera passer un sondage au niveau des parents pour connaître leur opinion après les vacances de Noël. La décision devra être prise lors du prochain Conseil d'école pour être transmise dans les délais au DASEN.

6. Hygiène et sécurité

Incendie : 1^{er} exercice d'évacuation réalisé le jeudi 28 septembre le matin. Temps d'évacuation : 2 mn et 30 sec. A noter : Le système de blocage de la porte hall/cour est à régler.

PPMS : Depuis la rentrée, 2 PPMS distincts : risques majeurs (tempête, transport de matières dangereuses) et risque intrusion-attentat, avec deux systèmes d'alerte différents et des réflexes adaptés à chaque situation.

1^{er} exercice réalisé le lundi 16 octobre avec une mise à l'abri dans le cas d'une tempête. Temps nécessaire pour le rassemblement des 3 classes dans la salle de jeux : 3 mn. A noter : Stock de bouteilles d'eau à renouveler car proche de la date de péremption + Signal d'alerte (sifflet) non audible d'un bout à l'autre du bâtiment.

DU : Registre dont le but est d'identifier et d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité au travail, puis de définir des mesures pour les éliminer ou les réduire. Il sert également à élaborer le cas échéant un programme annuel de prévention. Il a été réactualisé en septembre 2017.

Tous ces documents de sécurité ont été transmis à l'inspection et à la mairie.

Nouveau : Registre public d'accessibilité : Objectif --> informer le public du degré d'accessibilité de l'école et de ses prestations notamment pour les personnes handicapées. Courrier du Recteur le 16 octobre présentant le nouveau registre et sa mise en oeuvre. Document en cours d'élaboration.

7. Achats, travaux et aménagements

Remerciement de la municipalité pour le rééquipement de la classe de GS qui est en cours. La suite de l'aménagement se fera en décembre sur le budget 2017.

La dernière classe (PS) est-elle programmée ? *Oui le budget pour le rééquipement interviendra l'année prochaine*
Remerciement pour les travaux d'entretien réalisés pendant les vacances.

Projet d'équipement informatique et numérique : Projet validé en 2017 par l'inspection. Possibilité de prévoir une première tranche d'équipement pour cette année en procédant par priorités ? (nombreuses ressources numériques dans le cadre du Projet d'école qui pourraient être exploitées ; bien plus variées, adaptées et attrayantes que des formats papier).

Le Maire va se pencher sur la question. Des membres du Conseil Municipal n'étaient pas favorables à cet investissement. Les enseignantes pourraient participer à une réunion du Conseil afin d'expliquer et d'argumenter leur demande.

Les représentants de parents soutiennent ce projet et soulignent le retard en équipement informatique et numérique, comparé à d'autres écoles du secteur.

Questions des parents : La réfection de la cour de récréation est-elle prévue ?

La Municipalité réfléchira à ce qui est envisageable. Il convient de faire un point sur l'état du revêtement.

8. Projet d'école

Projet qui a démarré en 2016-2017 pour une durée de 4 années scolaires, soit jusqu'en 2020.

Intitulé « **L'OUVERTURE AU MONDE : un pas pour devenir un citoyen responsable** », il comporte 4 axes : artistique, culturel, scientifique et axe climat scolaire. Ce projet se décline sous forme d'actions menées au sein de chaque classe, harmonisées au niveau de l'école. Il donne lieu également à des sorties et animations. Pour la deuxième année de mise en œuvre, choix de l'équipe enseignante porté sur la découverte du monde et de ses continents : Les axes artistique, culturel, scientifique et climat scolaire sont abordés à travers la découverte des cultures, modes de vie, coutumes, fêtes, animaux, arts du monde. Les TAP et la cantine sont associés au projet avec activités en lien pour certains créneaux de TAP et 1 repas à thème par période à la cantine (repas italien).

P1 : Europe P3 : Amérique P5 : Océanie

P2 Asie & Pôles P4 : Afrique

Echanges entre la maternelle et l'élémentaire prévus pour faire partager aux autres ses propres découvertes.

Poursuite du décloisonnement le mercredi matin : occasion pour les enfants d'apprendre ensemble, avec l'accent mis sur la coopération et l'entraide. Découverte du monde également au programme.

Le Projet d'école inclut les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- horaires : se déroulent de 13h30-14h15
- peuvent concerner tous les élèves à un moment ou un autre de l'année
- petits groupes menés par les enseignantes de l'école
- contenu : aide pour difficultés passagères mais aussi activités en lien avec le Projet d'école
- les parents concernés sont informés par l'enseignante de la classe sur la période, les jours et le contenu proposés.
- autorisation parentale indispensable (hors temps d'enseignement)

Intervention de Mme RIDEL, notamment dans les classes de PS et de GS auprès de plusieurs élèves et de leurs familles.

9. Animations et sorties pédagogiques

Questions des parents : Une question sur les sorties prévues cette année et la participation au marché de Noël
L'APE (qui recherche des volontaires !) n'a pas prévu d'organiser de marché de Noël cette année.

Animations :

Dans le cadre du Projet d'école sur la découverte du monde, un atelier-cuisine envisagé à chaque période dans les classes.

Période 1 : tarte alsacienne en PS, pizza italienne en PS-MS et pancakes britanniques en GS. Partage des plats avec les autres classes.

Noël : Goûter + cadeau par classe offerts par la Mairie.

Sorties de proximité :

Bibliothèque pour les classes de PS-MS et de GS une fois par mois (12 octobre, 9 novembre et 7 décembre pour le premier trimestre). Prêt d'ouvrages sur place pour la classe de PS.

Ludothèque pour les 3 classes une fois par trimestre (9 novembre pour la première date).

Rencontres USEP :

PS : le 23 novembre à St Macaire avec la classe de PS-MS de Castets-en-Dorthe.

PS-MS : le 12 décembre à St Macaire avec les classes de MS-GS de St Pierre d'Aurillac et de Preignac.

GS : le 27 novembre à Cérons avec les classes de PS-MS-GS de Langon et de PS-MS-GS de Cérons.

3 rencontres prévues dans l'année : matinée de jeux avec goûter + pique-nique.

Demande de participation aux familles : 2 euros par enfant pour chaque rencontre.

Sorties occasionnelles : une sortie au cirque est prévue pour les classes de PS et de PS-MS.

Procès-verbal rédigé par : Mme LARRE & Mme RIVIERE

La séance est levée à : 20h30

Date du prochain conseil d'école : mardi 6 mars 2018.

Signature du secrétaire de séance



Mme LARRE

Signature de la directrice



M. RIVIERE